

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 26 JUI

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 26 juin à 17h30.

Étaient présents :

- Mme PRINTEMPS Charlotte (Enseignante et directrice)
- Mme PORTAIN Murielle (enseignante)
- Mme MASSON Valérie (enseignante)
- Mme BERNARD Stéphanie (enseignante)
- Mme BOUCHETA (adjointe attachée aux affaires scolaires de la commune de ROM)
- Mme DANCRE (réfèrent communauté de communes, affaires scolaires)
- M. MALECOT (Coordinateur du personnel intervenant à l'école)
- M. GORIN (DDEN)
- M. QUEREAUX (DDEN)
- Mme COUVIDOUX (parent élu au conseil d'école)
- Mme BERLAND (parent élu au conseil d'école)
- Mme TROUBLE (parent élu au conseil d'école)

Excusés :

- Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle)
- Mme MOURGUES Lucille (enseignante à temps partiel)
- M. PICHON (Maire de ROM)
- M. CHASSIN (Maire de SAINTE SOLINE)
- Mme PERRAULT-RICHARD (conseillère municipale de SAINTE SOLINE)
- M. DODIN (Maire de MESSE)
- Mme BONNET (Maire de VANCAIS)
- Mme LAMARCHE (conseillère municipale de MESSE)
- Mme SANNIER (conseillère municipale de VANCAIS)
- Mme MACQUAIRE (conseillère municipale de VANCAIS)
- Mme ROCHER (responsable du secteur de Lezay)
- Mme BRUNET (Chef de service affaire scolaire, enfance)
- Mme BARREAU (parent élu au conseil d'école)
- Mme AGNES (présidente de l'APE)

La directrice a présenté l'ordre du jour.

BILAN DES ACTIONS :

La directrice a rappelé les différentes actions et projets menés pour cette fin d'année :

- **Piscine à Lezay pour les CM** : les mardis après-midi et jeudis matin, 6 séances
- **USEP** : Raid multi-activités, CE, vendredi 11 mai : l'école a accueilli les élèves de Lezay et Chenay.
 - Printemps des maternelles, PS MS, vendredi 11 mai, à Lezay : la rencontre s'est déroulée avec les élèves de Lezay, de Pioussay, de Couture.
 - Handball, CM, lundi 4 juin : la rencontre s'est déroulée à La Mothe.
 - P'tit tour USEP à vélo, GS CP, vendredi 8 juin : l'école a accueilli les élèves de La Mothe (CE1) et de Lezay (CP)
 - Rencontre orientation au lambon, PS MS, lundi 18 juin : la rencontre s'est déroulée avec les élèves de Lezay, de Pioussay, de Couture.
 - Rencontre rugby, CE, lundi 2 juillet : la rencontre se déroulera à Chenay avec les élèves de Chenay et de Lezay.
- **Chorale** : La rencontre s'est déroulée le vendredi 8 juin, à Lezay, sur le thème du handicap. Pendant la matinée, les 6^{ème} de Lezay, les élèves de CM de Chey, St Vincent, Lezay et Rom ont participé à des ateliers

artistiques et sportives autour du handisport « Boug' ton regard sur le thème du handicap ». L'après-midi a été consacré à la répétition de la chorale.

- **Beauval** : Vendredi 1^{er} juin, toute l'école s'est rendue à Beauval pour visiter le zoo et bénéficier d'un atelier. Les CM et les CE ont eu un atelier autour des animaux des cinq continents, les PS MS ont réalisé un atelier autour du thème des cinq sens. Ils ont appris à observer, toucher, sentir et écouter. Ils ont également nourri les animaux de la serre tropicale et les GS CP ont découvert les animaux d'Afrique.
- **Cinéma** : Le mardi 15 mai : les GS CP CE ont été voir « Robin des bois » et les CM « Paper Moon ».
- **Nuit des musées** : Le samedi 19 mai : beaucoup de familles sont venues lors de la nuit des musées découvrir les productions réalisées dans les différentes classes. M.Malécot a d'ailleurs noté que sur les 87 entrées enregistrées lors de cette opération, 40 correspondaient à des familles de l'école de Rom. Les familles se sont donc bien intéressées à ce projet. La directrice explique également que chaque classe est revenue visiter le musée afin de découvrir les réalisations des autres classes.
- **Fête d'école** : samedi 23 juin, « Voyage autour du monde ». Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix de mettre en place un spectacle commun aux quatre classes. Ce spectacle correspondait à l'aboutissement du travail réalisé tout au long de cette année. Les enseignantes ont insisté sur le fait que ce spectacle s'est déroulé le samedi afin de réunir un maximum de personnes de la communauté éducative. Cependant, elles déplorent l'absence de plusieurs élèves qui n'ont pas participé à ce dernier projet car hors temps scolaire.
- **Intervention des gendarmes** : vendredi 29 juin, permis piéton pour les CE, permis internet pour les CM
mercredi 4 juillet, récompense par les gendarmes
- **Fête des TAP et goûter de fin d'année** : Le vendredi 6 juillet, à partir de 14h, les CM2 se verront récompenser d'un prix, puis la fête des TAP commencera avec un défilé couture, un conte et trois petites pièces de théâtre. Cette fête des TAP sera suivie d'un goûter offert par les TAP et l'école.

M. Malécot en profite pour remercier l'équipe enseignante de laisser un temps pour le spectacle des TAP. Il rappelle également que ce moment permettra de souligner les actions réalisées tout au long de l'année ainsi que l'implication du personnel pendant ce temps d'activités périscolaires. Il réaffirme que ce temps n'est pas juste un temps de garderie. Les DDEN M. QUEREAUX ET M. GORIN proposent de faire venir la presse. La directrice a précisé que pour faire venir la presse, il fallait l'accord de Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale.

BILAN DES ABSENCES ET DES PRESENCES :

La directrice a présenté le pourcentage de présences : 95,25% et d'absences 4,75%, pour les élèves du mois de septembre et à fin mai. Elle a précisé qu'il y avait eu plus d'absences en décembre, janvier et mars.

Cette année, les enseignantes constatent qu'il y a eu une augmentation des absences liées à des congés personnels. L'équipe enseignante a rappelé lors du conseil d'école que la scolarité était obligatoire de 6 à 16 et qu'il y avait obligation d'assiduité. Les parents élus au conseil d'école ont demandé s'il y avait eu beaucoup d'absences liées aux ponts du mois de mai. Les enseignantes ont répondu qu'il y en avait eu un peu. Cependant, l'équipe enseignante déplore l'absence de certains élèves pour des manifestations hors temps scolaires comme la chorale pour les CM ou la fête d'école.

BILAN DES EXERCICES DE SECURITE :

- La directrice a rappelé que l'exercice « Alerte Incendie » s'était déroulé le 25 avril 2018, à 9h30.

Le temps d'évacuation a été de 1min58 et de 3min14 après l'appel.

L'évacuation de tous les élèves et du personnel a été effective. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et l'ordre.

Avant l'évacuation, toutes les piles des boîtiers d'alarme ont été changées par l'école (la communauté de communes ne l'avaient pas encore fait, prévenue avant les vacances d'avril à la date du 20 mars 2018). La communauté de communes a été interpellée à ce sujet pour redemander des piles d'avance, mais celles-ci n'ont pas été fournies à l'école. La directrice profite du conseil d'école pour rappeler qu'elle n'a toujours pas de piles d'avance pour les boîtiers incendie. Elle a ajouté qu'avant le passage à la communauté de communes, une société intervenait et contrôlait les boîtiers. Depuis deux ans, la directrice se charge des dysfonctionnements des boîtiers alarme incendie. Un DDEN rappelle que l'entretien du matériel incendie n'est pas du ressort du directeur. Il a été ajouté que beaucoup de travaux demandés n'avaient pas été réalisés et que ce qui avait été fait, n'était pas inscrit dans le cahier prévu à cet effet.

(situé dans la boîte rouge Registre et Sécurité).

- La directrice a ensuite présenté l'exercice PPMS.

Le conseil des maîtres avait choisi de faire un bilan écrit de la journée où les enseignants, les élèves, la cellule de crise avaient dû gérer un exercice de grande envergure, le jeudi 5 avril. Pendant cette journée, les élèves ont été confrontés à la dispersion d'un produit agricole à cause d'un épandage agricole, lors de la course d'orientation à Clussais La pommeraie.

Les pompiers ont été présents sur le site pendant tout l'après-midi, ils ont regroupé avec l'aide des adultes tous les élèves (200 élèves) répartis sur le site.

La cellule de crise a été activée avec les pompiers, les gendarmes, le DASDEN, l'IEN de Melle. La cellule de crise a été en contact avec le centre anti-poison.

La directrice est restée avec les élèves qui avaient été isolés pour l'asthme. Les deux autres enseignantes et les parents ont pris en charge les autres élèves pour les faire attendre dans le calme.

A la fin de l'alerte, les élèves ont pu réintégrer le bus pour retourner à l'école.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE (septembre 2017 au 26 juin 2018) :

La directrice a ensuite exposé le bilan financier de la coopérative scolaire.

Le solde de la coopérative scolaire au 26 juin était de 2381,36€

Le total des dépenses se monte à 9576,53€ (frais de tenue de compte, opération de ventes, abonnement, transport, sorties, achat de matériel, alimentation, cadeaux)

Le total des recettes s'élève à 9947,98€ : cela comprend les dons: 1060€ (coopérative), les actions de ventes: 4997,83€ et les subventions APE et USEP : 3890,45€

Finalement, les bénéfices pour l'école s'élèvent à 371,45€.

BILAN DE LA REUNION AVEC LES DELEGUES :

La directrice a rencontré les délégués le mardi 26 juin.

Les délégués ont fait remonter des demandes des élèves au sujet des jeux dans la cour et au sujet de la cantine.

En ce qui concerne les jeux, les plus grands ont le sentiment que beaucoup de jeux de la cour sont pour les plus petits. Ils voudraient pouvoir faire du toboggan, avoir des tables pour faire des jeux de société et du coloriage. Les enseignantes entendent les demandes. Elles voudraient bien laisser des tables à disposition des élèves seulement elles expliquent également que l'eau ruisselle toujours sous le préau (celui à côté de la classe des PS MS) et qu'il est par conséquent impossible de laisser des tables en raison de l'eau accumulée et de l'humidité. La salle de motricité pourrait être utilisée mais cela demande une personne supplémentaire pour la surveillance. L'équipe enseignante réfléchira à la question pour la rentrée prochaine.

Les délégués ont également demandé que l'arbitre de foot ait la possibilité d'utiliser un sifflet ainsi que des dossards pour les joueurs. Ils font aussi la demande d'avoir la possibilité d'emporter des jeux de cartes. L'équipe enseignante réétudiera le règlement intérieur pour le modifier sur ce point et le proposera au premier conseil d'école de l'année prochaine.

Les délégués élèves ont fait remonter leur souhait d'avoir des barbes à papa ou des glaces en dessert l'année prochaine. Ils ont aussi fait remarquer les manques de respect de certains élèves à la cantine. Ils ont le sentiment qu'il ne se passe pas grand-chose même s'ils ont des smileys.

M. Malécot a rappelé qu'aucun agent n'a le droit de s'adresser directement aux parents depuis cette année. C'est à M. Malécot d'intervenir auprès des parents et que s'il y a un mot dans les cahiers de liaison, il doit avoir l'aval de la communauté de communes. L'équipe enseignante pense qu'un retour régulier aux familles permettrait aux élèves de se réguler davantage sur le temps périscolaire (cantine et TAP). M. Malécot a ajouté qu'avec les nouvelles organisations du service de cantine pour la rentrée scolaire 2018/2019, les tâches et les horaires du personnel seraient changés et donc à voir si ce retour aux familles serait possible.

Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques	-Développer les procédures d'évaluations formatives (carnet de suivi des apprentissages, outils permettant l'auto-évaluation, trace écrite et affichages : « Qu'est-ce que j'ai appris ? », en lien avec le parcours culturel).
---	---

- AMBITION 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

✓ Objectifs généraux:

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs	-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école (donner un nom à l'école). -Privilégier les projets et les actions favorisant la mise en place du parcours culturel de l'élève (Cycle 2 et 3 : projet sur la Grande Guerre).
Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève	-Prendre en compte la diversité des élèves (différenciation pédagogique mise en œuvre par l'équipe enseignante, partage des élèves pour les séances d'APC).
Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie	-Nourrir le parcours culturel des élèves (projet culturel avec le Rauranum « nuit des Musées »...).

- AMBITION 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

✓ Objectifs généraux:

Mieux accueillir	-Accueillir les parents à l'école : -Accueillir les familles et donner la possibilité à des parents d'assister ou de participer à des temps d'enseignement. -Participer à la semaine de la classe inversée. -Participer à la semaine de la Maternelle.
Mieux communiquer	-Impliquer les élèves dans la vie de l'école (conseil de coopération, aide à la sieste et à la cantine, médiateurs...) -Mettre en place un rythme régulier des conseils des délégués avec de réelles responsabilités.
Renforcer les interactions avec les partenaires	-Interagir et coopérer avec l'APE : organisation d'actions communes pour budgétiser le café des parents. -Renforcer les interactions et la coopération avec l'association USEP et les parents, pour les activités sportives proposées hors temps scolaire (tournois de baskets, hand, fête des petits organisés le mercredi après-midi ou le samedi matin).

DEMANDES ET QUESTIONS DIVERSES :

La directrice a ensuite présenté l'unique question d'un parent : il avait été dit aux parents dont les élèves prennent le bus qu'il y aurait une réunion en fin d'année pour parler d'un accompagnateur dans le bus. Qu'en est-il de cette réunion ? La communauté de communes a répondu que cette réunion n'était pas encore programmée. L'absence d'accompagnateur dans le bus réside notamment dans le fait qu'un des bus ne fait pas de boucle. M. Malécot rajoute qu'il est difficile de trouver une personne qui soit disponible pendant 45 minutes le matin et 45 minutes le soir.

La directrice a aussi procédé à la lecture de différentes demandes à la communauté de communes :

- Achat de tables individuelles de maternelle : la communauté de commune va passer commande.
- Achat de IPAD pour les PS MS GS CP
- Installation de la nouvelle imprimante couleur sur le réseau.
- Portail d'entrée des élèves avec gâche électrique et le grillage est dangereux.
- Evier à hauteur des petits dans la classe des PS MS (cela sera peut-être fait pendant les vacances).
- Chaise adaptée aux élèves, et des bancs pour la grande table en bois (dans la classe des CE).
- Les toilettes des grands à refaire (n'est pas au budget 2018).
- Panneaux en liège dans la classe des CM (sous les étagères) : un cantonnier va acheter le matériel nécessaire pour le faire.
- Toboggan (barre du haut est en train de se desceller du poteau)
- La barrière en bois à côté du préau de la cantine.
- La porte en bois (autre verrou)

- Gonfler tous les ballons deux fois dans l'année (les cantonniers le feront).
- Vérifier les vélos, les tricycles, les trottinettes.
- Personnel insuffisant dans la cour de récréation sur la pause méridienne, les enseignantes ont dû gérer plusieurs conflits dans l'année.

Mme Boucheta a parlé au nom de la communauté de communes pour préciser qu'une réunion aura lieu le 3 juillet entre les maires, la communauté de communes pour parler des travaux à réaliser et pour mettre au clair les prérogatives de chacun. Mme Boucheta a d'ailleurs demandé aux enseignantes de réaliser une liste avec tous les travaux et demandes à réaliser afin de les présenter lors de cette réunion. Elle a aussi rappelé qu'il existait des priorités dans les travaux. Les travaux réalisés dans les écoles sont liés en tout premier lieu à la sécurité. L'école de ROM étant déjà bien équipée par la mairie de ROM, avant le passage de la compétence scolaire à la communauté de communes, n'est donc pas une priorité par rapport à d'autres écoles.

L'équipe enseignante en profite pour remercier la communauté de communes pour les petits travaux engagés :

- Porte-manteaux dans la classe des CE.
- Etagère en bois est réparée dans la classe des CM.
- Le chauffage disjoncte (classe des PS MS) : le disjoncteur ne correspondait pas à sa capacité, la pièce a été commandée.
- Des tables individuelles pour la maternelle.

Elle remercie également la mairie de ROM pour le prêt de la salle des fêtes pour les diverses répétitions du spectacle de fin d'année.

Elle remercie aussi le personnel du Musée du Rauranum pour leurs interventions et leurs implications dans l'école.

Elle remercie ensuite l'APE pour les nombreuses subventions qui ont permis de payer le voyage à Beauval et une bonne partie des entrées de cinéma des GS CP CE CM.

Et pour finir, l'équipe enseignante adresse un grand remerciement à tous les parents accompagnateurs dans l'année, sans lesquels les sorties pédagogiques et la piscine ne pourraient pas s'effectuer.

La séance a été levée à 19h.